

MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP)

ATELIER DE VALIDATION DU PROJET DE RATIONALISATION ET D'ACCELERATION DU PROCESSUS DU MAEP

Johannesburg, Afrique du Sud

(16-17 mars 2011)

Synthèse

1. Introduction

Huit ans après son lancement, le MAEP a été unanimement salué au niveau international comme une vitrine originale de la pensée africaine sur la gouvernance. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, la mise en œuvre d'une entreprise importante et complexe tel que le MAEP fait face à de nombreux défis allant du cadre méthodologique et opérationnel aux outils et processus. Ces défis ont été soulignés au cours de différents fora y compris le Forum sur la Gouvernance Africaine (AGF-VI) qui a eu lieu à Kigali, Rwanda en mai 2006 et l'Atelier d'Alger sur le MAEP qui s'était déroulé en novembre 2007.

Comme réponse à ces défis, le MAEP s'est engagé dans le projet de rationalisation et d'accélération de la mise en œuvre de son processus avec le financement de la Banque Africaine de Développement. Le projet comprend plusieurs parties dont :

- Le Questionnaire révisé du MAEP pour l'autoévaluation pays ;
- Le développement du cadre pour le suivi et évaluation du Programme d'Action National (PAN) ;
- La révision de la méthodologie et des processus du MAEP ; et
- L'élaboration des modalités pour améliorer la participation de la Société civile dans le MAEP.

2. Objectifs de l'atelier

Les deux premières parties du projet ont été réalisées. Le premier objectif de l'atelier serait donc de valider le Questionnaire révisé et le Cadre du PAN. Au cours de l'atelier qui aura lieu du 16 au 17 mars 2011 à Johannesburg, Afrique du Sud les documents de travail seront examinés et validés par les représentants des trente pays membres du MAEP, les experts des quatre domaines thématiques et les représentants de la société civile. En particulier, l'atelier essayera d'examiner :

- Les indicateurs et points importants de la démocratie et de la gouvernance politique, économique et d'entreprise ainsi que du développement socio-économique ;
- Le projet du questionnaire révisé ;
- Le projet du Cadre de suivi évaluation pour le PAN aux niveaux national et continental.

3. Organisation de l'atelier

L'atelier sera organisé en deux séances plénières et cinq commissions. La première plénière qui sera suivie par les cinq commissions comprendra la cérémonie d'ouverture, l'élection du bureau, l'adoption de l'ordre du jour et du programme de travail, et la présentation des documents de travail par les institutions de recherches qui les ont préparés. Après des discussions sommaires et afin de faciliter la concentration sur des points précis, les discussions importantes se dérouleront en commission autour de cinq thèmes, à savoir : (i) Démocratie et gouvernance politique ; (ii) Gouvernance et gestion économiques ; (iii) Gouvernance d'entreprise ; (iv) Développement socio-économique ; et (v) Cadre de suivi et évaluation du MAEP.

Les échanges d'expériences et les discussions sur les différents thèmes iront en profondeur afin d'atteindre des résultats techniquement solides et conformes aux principes des organes du MAEP. A la fin des commissions, les participants se retrouveront en plénière pour présenter les recommandations de leurs délibérations.

4. Participants

L'atelier attend plus de 60 participants dont des professionnels, experts et personnes de grandes expériences dans les domaines concernés, en particulier des personnes ayant une connaissance et une expertise particulières dans les questions de gouvernance et de développement en Afrique.

Le Secrétariat du MAEP a donc invité tous ces experts de haut niveau pour apporter une contribution substantielle à la finalisation des trois documents susmentionnés. Ces documents constitueront désormais la base du processus du MAEP.

5. Langue, interprétation et traduction

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. L'interprétation simultanée se fera en plénière et commission afin d'assurer la pleine participation de tous les délégués. Le projet de rapport sera en anglais. Toutefois, le Secrétariat du MAEP s'efforcera d'assurer la traduction en français.

6. Documents de travail

Les documents de travail seront produits dans les deux langues et comprendront :

- Le Questionnaire révisé du MAEP pour l'autoévaluation pays ;
- La révision de la méthodologie et des processus du MAEP ; et
- Le projet du Cadre de suivi évaluation pour le PAN aux niveaux national et continental.

7. Date et lieu de la réunion

L'atelier aura lieu à Johannesburg, Afrique du Sud du 16 au 17 mars 2011.

8. Résultats attendus

L'atelier devra formuler des recommandations pertinentes visant à améliorer et finaliser les documents de travail.